

Table des matières

1	"Grand Paris" ou "Paris en Grand" : Emmanuel Macron se prononcera à l'automne	1
2	Le Grand Paris planche sur la transformation des autoroutes	3
3	Paris 2024 : le CIO favorable à un nouveau site au pied de la Tour Eiffel	4
4	Croissance : l'économie française retombe à sa vitesse de croisière	6
5	Le «made in France» pourrait créer 150.000 emplois	8
6	L'inflation, de retour dans l'Hexagone, grignote le pouvoir d'achat	10
7	A la SNCF, les syndicats réformistes ne veulent pas poursuivre la grève	11
8	Les filières agricoles peinent toujours à couvrir leurs coûts	12
9	Transformation numérique de l'Etat : une première vague de projets sélectionnés	13
10	Plus d'un salarié sur deux en situation de « fragilité »	14
11	Assurance chômage, formation, apprentissage : Muriel Pénicaud s'explique	15
12	Réforme des retraites: le gouvernement va quand même devoir traiter la question de l'équilibre financier du système	19
13	Claude Tendil (Medef) : «Pour la retraite, il va falloir faire des choix, il sera impossible de tout aligner vers le haut»	21
14	Accord historique de Merkel et Macron sur la réforme de la zone euro	23
15	Matteo Salvini, l'homme qui met le feu à l'Europe	24
16	Iran : Bercy alerte sur l'absence de canal financier pour les entreprises françaises	26

Bonjour et bonne lecture,

Réservez dès maintenant notre déjeuner convivial annuel au Best Western l'Orée , le Vendredi 6 Juillet de 12h15 à 14h30.

Notre association entre dans sa cinquantième année et fêtera en 2019 cet événement.

A cette occasion le déjeuner sera gratuit pour les adhérents (1 personne par adhérent) et sera de 40 euro pour les non adhérents.

Bien amicalement.

Jack CHOPIN-FERRIER

+336 60 83 94 78

III ILE-DE-FRANCE

LA TRIBUNE – 20/06/2018

1 "Grand Paris" ou "Paris en Grand" : Emmanuel Macron se prononcera à

l'automne



La Tribune a organisé son premier Sommet du Grand Paris à la Grande Arche de la Défense mardi 19 juin. Dix ans après son lancement par Nicolas Sarkozy, le projet vise à faire de la métropole une « ville monde ». Mais la route sera longue et cahoteuse. Emmanuel Macron doit annoncer la réforme institutionnelle que tous les acteurs attendent à l'automne prochain, a annoncé le préfet de Région.

L'avenir du Grand Paris est suspendu à la parole présidentielle. Emmanuel Macron doit trancher d'ici l'automne sur le périmètre de cette nouvelle entité administrative pour « aboutir à une organisation institutionnelle stabilisée et efficace ». En attendant l'oracle jupitérien, les diverses parties prenantes font entendre leur voix.

Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris et maire de Rueil-Malmaison (92), rappelle qu'il n'a pas été facile de mettre d'accord 131 maires de toutes tendances politiques : « nous avons réussi et les délibérations ont été votées à la quasi unanimité ». Mais il regrette aussi que le budget alloué à cette structure qui rassemble depuis deux ans 7,5 millions de personnes sur 90 000 hectares soit aussi réduit : « je lance un appel au secours, ce budget est indigne ! Il faut revoir le mode de taxation. Les douze territoires du « millefeuille » peuvent fixer des taux différents, c'est ahurissant. Il faut que la Métropole reçoive les produits fiscaux puis fixe les taux ».

Le logement, dont le coût élevé fait souffrir les Franciliens en général et les Parisiens en particuliers, est au cœur des espoirs que soulève le Grand Paris. Ce « chantier du siècle » sera-t-il l'occasion de fournir un logement moins onéreux à tous les habitants ? Pour Geoffroy Didier, vice-président de la Région Île-de-France chargé du logement, « il faut construire plus pour fluidifier le marché immobilier ». Car les besoins restent énormes : 700 000 demandeurs de logement, 100.000 personnes hébergées dans des dispositifs d'urgence, 425 000 ménages en précarité énergétique, comme l'a rappelé Marianne Louradour, directrice régionale Île-de-France de la Banque des territoires (groupe Caisse des Dépôts) : « le Grand Paris va changer la donne en donnant au logement une valeur qualitative forte. La CDC apporte une réponse massive et globale grâce aux 400 milliards d'euros d'épargne populaire et aux prêts à très long termes à taux fixe ». Olivier Wigniolle, directeur général d'Icade, réclame lui des baux emphytéotiques (baux immobiliers de très longue durée, le plus souvent 99 ans) pour alléger la part du foncier (50 %) dans le coût des logements.

Allô New-York, je voudrais le 22 à Asnières

Pour Eric Groven, directeur immobilier des réseaux France de la Société Générale, il va falloir se résoudre à construire verticalement, car « l'extension horizontale à des limites, alors que 75 % de la population mondiale sera urbaine en 2050 ».

Reste le problème majeur du Grand Paris : qui contacter quand on est un entrepreneur désireux de s'installer, un habitant cherchant des informations ou un banquier chassé de la City par le Brexit ? Comment éviter que chacune des cinq composantes du « millefeuilles » (communes, intercommunalités, départements, métropole, région) ne tire la couverture à soi ? Pour Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, un Établissement public territorial regroupant 9 municipalités de Seine-Saint-Denis qui fête ses 20 ans, « c'est un peu le sketch du 22 à Asnières de Fernand Raynaud. Il semble qu'il soit plus facile de répondre aux intérêts du monde économique qu'à celui de nos populations. S'il faut se

débarrasser des pauvres pour faire le Grand Paris, ce n'est pas ma conception. Le projet ne fonctionnera pas si l'unique préoccupation est financière ».

Justement, du côté des entreprises, on est plutôt optimiste. Pour Michel Valache, président de la commission aménagement et développement de la CCI Paris Île-de-France, « on parle de 100 millions d'euros d'opportunités d'affaires d'ici 2030. Pour 36 % des chefs d'entreprises interrogés par Médiamétrie, le Grand Paris est un facteur de croissance. Mais en l'absence de guichet unique, le chef d'entreprise doit faire face au « millefeuilles » avec des compétences qui se chevauchent. Moi-même j'ai du mal à comprendre ». Et de citer le cas d'un véhicule de livraison qui, lorsqu'il traverse l'Île-de-France « est en infraction permanente ».

Conclusion d'Alexandre Missoffe, directeur général de Paris Île-de-France Capitale Économique : « l'enjeu, c'est comment se coordonner entre les acteurs. Il faut se donner des rêves assez grands pour ne pas les perdre de vue pendant qu'on les poursuit ». Une citation d'Oscar Wilde qui résume bien les défis que va devoir résoudre le Grand Paris avant de venir la « ville monde » que tout le monde appelle de ses vœux.

Représentant de l'Etat, le préfet d'Ile-de-France, préfet de Paris, Michel Cadot a confirmé en fin d'après-midi que le président Macron annoncerait la réforme institutionnelle à l'automne. L'architecte Roland Castro, missionné par le chef de l'Etat d'une réflexion sur le Grand Paris d'ici au 31 juillet entend, lui, suggérer d'appeler le Grand Paris « Paris en grand » : « on parlera de Paris-Versailles, Paris-La Courneuve ». Reste à savoir désormais si les maires de petite et grande couronne accepteront de telles dénominations. "Le Grand Paris est beaucoup plus qu'une ambition, c'est une réalité, une réalité mondiale" a conclu le préfet Michel Cadot. Il est vrai qu'avec le Brexit, la cote de Paris monte, comme l'a montré le classement EY qui place la capitale française devant Londres en terme d'attractivité. Le chemin est encore long, mais les premiers résultats arrivent...

Par Patrick Cappelli

LES ECHOS – 20/06/2018

2 Le Grand Paris planche sur la transformation des autoroutes



Feux rouges, aménagement des abords, voies réservées pour les autoroutes: un appel d'offre a été lancé pour trouver des solutions afin d'humaniser les 1.000 kilomètres de voies urbaines. Les tronçons comme l'A1 seront une priorité en vue des JO.

Ce serait une vraie révolution. Transformer le périph, les voies rapides et les autoroutes autour de Paris en avenues ouvertes aux bus, vélos, voire en promenades vertes bordées de parcs. L'idée fait enfin consensus, même si le bouclage du tour de table financier a été laborieux. Etat, région, Ville de Paris, département de Seine-Saint-Denis, Métropole du Grand Paris, association des maires de France, Roissy Pays de France, Paris Terres d'Envol et Est Ensemble, se sont mis d'accord autour du Forum métropolitain du Grand Paris (ex-Paris Métropole), pour avaliser le lancement d'une consultation internationale sur le sujet à l'horizon 2030 puis 2050.

JO oblige, des premières solutions doivent être proposées pour 2024, notamment pour améliorer la fluidité et l'environnement tant décrié de l'A1 menant à l'aéroport Roissy-CDG. « *La multiplication des décideurs et financeurs des routes rend le sujet complexe, mais c'est déjà une avancée majeure que d'avoir tous ces acteurs autour de la table* », estime Jean-Yves Le Bouillonnet, président du Forum métropolitain, syndicat mixte qui rassemble les élus du Grand Paris.

Appel d'offres publié

La perspective des JO a joué pour rassembler tout le monde autour de la table. L'initiative a été poussée par Paris. Mais le consensus n'a pas été immédiat. En mars, la région n'avait pas donné son feu vert. Le coût de l'étude, 2,7 millions d'euros, est financé à hauteur d'un million par la région, de 1 million par la Ville de Paris, et 200.000 euros par l'Etat.

L'opération est rentrée dans le dur. L'appel d'offres a été publié le 8 juin pour sélectionner les quatre équipes pluridisciplinaires (architectes, urbanistes, ingénieurs et économistes) qui plancheront sur le devenir de ces grands axes routiers. Ils devront transformer quelque mille kilomètres de routes à la limite de la saturation. Outre le périphérique parisien, dont le déclassement est envisagé, sont concernés notamment l'A1, l'A3, l'A4, l'A5, l'A6 ou la N118.

Diminuer la pollution

Les équipes seront choisies en septembre. Elles présenteront leurs projets au grand public entre mai et août 2019. Selon le cahier des charges assez large, les solutions doivent améliorer le fonctionnement du réseau routier (optimiser les flux, réduire la saturation aux heures de pointe...), diminuer la pollution, le bruit, et les accidents, mieux intégrer les « *autoroutes urbaines dans l'environnement* » (mettre fin aux coupures urbaines, valoriser le foncier autour) et trouver des financements.

Cette réflexion sur la mobilité n'est pas nouvelle. Un groupe de travail, Mobilités 2030, créé il y a un an et demi, a abouti à un [Livre blanc](#) publié en mars. L'idée de transformer ces infrastructures jugées obsolètes fait du chemin. La Ville de Lyon a fait déclasser en décembre 2016 le tronçon de l'autoroute A6 qui traverse le coeur de la ville.

Tronçons prioritaires

Des métropoles dans le monde ont déjà sauté le pas, comme New York, Montreal, ou Seoul. L'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) d'Ile-de-France s'est penché sur ces initiatives dans une étude de 2016 « [La ville après l'autoroute : étude de cas](#) ». Pour aller plus vite, le prochain comité de pilotage du Forum métropolitain, le 6 juillet, fixera une liste des tronçons prioritaires à aménager.

Marion Kindermans

LES ECHOS – 20/06/2018

3 Paris 2024 : le CIO favorable à un nouveau site au pied de la Tour Eiffel



Pierre-Olivier Beckers-Vieujant, le président de la commission de coordination du CIO pour ces JO tricolores (à gauche de Tony Estanguet sur la photo),

est enthousiaste quant à la capacité de Paris 2024 de livrer des Jeux « spectaculaires ».

La commission de coordination du CIO pour les JO d'été de 2024 salue l'avancée du dossier tricolore mais aussi la capacité de Paris 2024 à tenir le budget Equipement.

« *Paris 2024 est dans les clous et même en avance* » : Tony Estanguet et ses équipes, ainsi que les autres grands acteurs du projet olympique français - la Ville de Paris, la région Ile-de-France et l'Etat - ont réussi leur premier examen de passage, après avoir été retenus en septembre dernier pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024. Pierre-Olivier Beckers-Vieujant, le président de la commission de coordination du CIO pour ces JO tricolores, n'a pas tari d'éloge mardi à l'issue d'une visite de deux jours dans la capitale, la première dans le cadre de la procédure de l'institution helvétique.

Capacité de réaction

L'homme d'affaires belge, membre du CIO depuis 2012, n'a pas seulement souligné l'avancée de Paris 2024, précisant qu'« *il n'y a pas de raison de se précipiter* », il s'est également félicité de sa capacité de réaction. Le dossier français a été révisé au vu d'un risque de dérapage financier de 600 à 700 millions d'euros du budget équipement porté par l'Etat et les collectivités, chiffré initialement à 1,4 milliard d'euros.

L'impérieuse obligation à respecter cette enveloppe s'est notamment traduite par une révision drastique du projet de centre aquatique de Saint-Denis, principal équipement à réaliser. Il est désormais prévu que le complexe, supposé devenir une sorte de « Clairefontaine de la natation », comportera cinq bassins, dont trois piscines temporaires, qui seront déménagées et réinstallées en Seine-Saint-Denis à destination du grand public.

Cette révision a séduit la commission de coordination : Christophe Dubi, le directeur exécutif des Jeux, « super technicien » du CIO, la qualifie d'« *option particulièrement intéressante* ». Pour Christophe Dubi, Paris 2024 constitue même « *un nouveau modèle* ».

Exemplaires

Bien partie, l'équipe de France n'en est qu'au début d'un marathon de six ans et bien des haies restent à franchir, à commencer d'ici à la fin de l'année par la finalisation de son plan des sites et le lancement de son programme marketing.

S'agissant de la première, la commission de coordination du CIO n'a pas caché son enthousiasme quant à l'éventualité du nouveau site de compétition que pourrait être le « Grand Palais éphémère » qui se dresserait sur le Champ de Mars, au pied de la Tour Eiffel. Cet équipement provisoire a d'abord vocation à accueillir les événements du Grand Palais pendant sa rénovation du début de l'année 2021 au printemps 2023. Sa création doit encore être validée par un vote au Conseil de Paris le 2 juillet.

Mais ces JO « made in France » seront d'autant plus exemplaires qu'ils seront les premiers à faire l'objet d'une charte sociale. Signée par les organisations syndicales et patronales, le comité d'organisation, et Solideo - l'entité portant les investissements publics - elle vise notamment à encourager l'insertion et la mixité, à prévenir toutes les formes de discrimination dans l'emploi, et à favoriser le reclassement des salariés après les Jeux de 2024. « *Elle reflète très bien ce qu'est Paris 2024. C'est un projet qui rassemble* », a lancé Tony Estanguet.

Le Val-d'Oise espère servir de « base arrière » aux JO de 2024 // <https://www.lesechos.fr/pme-regions/actualite-des-marches-publics/0301777855226-le-val-doise-espere-servir-de-base-arriere-aux-jo-de-2024-2185418.php>

ÉCONOMIE

LES ECHOS – 20/06/2018

4 Croissance : l'économie française retombe à sa vitesse de croisière

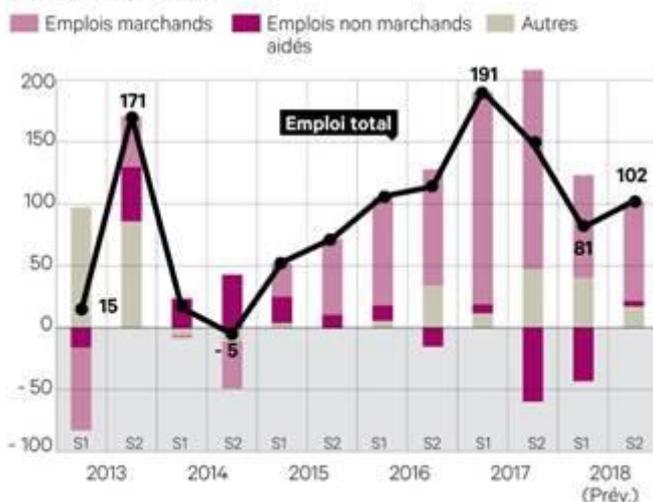
En 2018, le solde commercial contribuerait davantage à la croissance

Composantes du PIB, en points



L'emploi total ralentirait en 2018

En milliers de personnes



• LES ÉCHOS • / SOURCE : INSEE

Après un pic à 2,3 % l'an passé, la hausse du PIB devrait revenir à 1,7 % cette année, selon l'Insee. Une prévision inférieure à celle du gouvernement. La faiblesse de la consommation au premier semestre explique en partie ce tassement.

« Ciel voilé en Europe. » Le titre des dernières prévisions de l'Insee présentées ce mardi donne le ton en utilisant la métaphore météorologique. Sur le Vieux Continent en général et en France en particulier, on est en effet désormais loin de l'euphorie d'il y a encore six mois en matière économique. [La Banque de France](#), [la Bundesbank pour l'économie allemande](#) ou encore [la Banque centrale européenne](#) ont

récemment revu à la baisse leurs prévisions. Les économistes de l'Insee sont eux aussi moins optimistes. Ils anticipent une croissance de 1,7 % cette année dans l'Hexagone alors que le gouvernement [table toujours sur une hausse du PIB de 2 %](#) .

La question est de savoir combien de temps l'exécutif pourra tenir une telle prévision, désormais considérée comme très élevée par beaucoup d'experts. « *La croissance française en a encore certainement sous le pied, mais à un rythme un cran en dessous de la vive allure de 2017* », estime Julien Pouget, chef du département de la conjoncture à l'Insee. « *Ce n'est pas le début d'un ralentissement marqué, c'est plus le retour à une croissance plus modérée* », à un rythme de 0,4 % par trimestre, contre 0,7 % à la fin de l'an passé, poursuit Frédéric Tallet, économiste à l'Insee.

Facteurs ponctuels

Quels sont les nuages qui planent au-dessus des économies française et européenne ? Il y a d'abord les facteurs ponctuels. Julien Pouget évoque un « *contre-coup après une fin d'année 2017 particulièrement dynamique surtout dans l'industrie* », la « *consommation des ménages atone peut-être dans l'attente du rebond du pouvoir d'achat dans la seconde moitié de l'année* », l'effet des grèves qui « *resterait limité sur le plan macroéconomique* ».

Mais « *ces facteurs ponctuels n'expliquent pas à eux seuls le ralentissement du climat des affaires en Europe* », selon l'économiste. La hausse du prix du pétrole, la forte remontée de l'euro, le resserrement de la politique monétaire américaine, les tensions commerciales, les incertitudes politiques en Espagne et en Italie, et les difficultés de recrutement des entreprises européennes ont aussi joué sur le moral des patrons et donc sur les perspectives de croissance.

Dépenses des ménages en berne

En France, ce sont d'abord les dépenses des ménages qui ont calé. Après avoir bondi l'an passé, l'investissement en logement devrait croître de seulement 1,6 % cette année. Quant à la consommation, elle n'augmenterait que de 1 % en 2018 malgré l'accélération des hausses de salaire et les créations d'emplois.

Il faut dire que l'augmentation des prix du pétrole mais aussi [les mesures gouvernementales](#) , telles que la hausse des taxes sur les carburants et le tabac ainsi que la hausse de la CSG sur les retraités ont amputé le pouvoir d'achat de 0,6 % au premier trimestre.

L'Insee anticipe néanmoins une accélération de la consommation au cours de l'année avec [la réduction de la taxe d'habitation](#) et [des cotisations salariales en octobre](#) . Dans le sillage de ces mesures fiscales favorables, le pouvoir d'achat grimperait de 1,5 % au quatrième trimestre. Mais, sur l'année entière et rapporté à chaque Français, il marquerait néanmoins le pas puisqu'il ne progresserait que de 0,6 % sur toute l'année 2018.

Ensuite, l'investissement des entreprises continuerait à progresser mais, là encore, moins fortement que l'an passé. La seule vraie bonne nouvelle concerne le commerce extérieur : il devrait contribuer positivement à la croissance cette année à hauteur de 0,5 %, ce que l'économie française n'avait pas connu depuis 2012. Mais ce mieux s'explique en grande partie par les livraisons d'Airbus et par d'autres grands contrats prévus en fin d'année.

Moins dynamiques, les créations d'emplois demeurent soutenues //

<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0301845245275-moins-dynamiques-les-creations-demplois-demeurent-soutenues-2185401.php>

Les marges des entreprises devraient repartir à la baisse // <https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/0301845607828-les-marges-des-entreprises-devraient-repartir-a-la-baisse-2185415.php>

Guillaume de Calignon

5 Le «made in France» pourrait créer 150.000 emplois



Les nouvelles tendances de consommation constituent une opportunité pour l'emploi.

Consommer des produits de qualité, plus sains, plus bio, plus éthiques et plus locaux. Les enquêtes d'opinion vont toutes dans le même sens: dans un contexte où les tendances à la consommation plus responsable s'intensifient, bon nombre de Français se disent prêts à acheter davantage de «[made in France](#)». Une nouvelle opportunité pour doper la création d'emplois? Si les ménages mettaient en application leurs intentions et si, plus spécifiquement, ils privilégiaient des produits français pour 10 % des biens actuellement importés, 150.000 emplois pourraient ainsi être créés. Ce sont les résultats de la nouvelle étude réalisée par le [Conseil d'orientation pour l'emploi \(COE\)](#) dans un rapport «Consommation responsable: une opportunité pour l'emploi?» que *Le Figaro* publie en exclusivité.

Le COE insiste: cette étude fournit un cadre d'analyse théorique sur le potentiel en termes de création et/ou de destruction d'emplois des nouvelles tendances de consommation et, plus spécifiquement, du «made in France». Elle complète ainsi les nombreuses études empiriques - également passées en revue dans le rapport - sur les effets positifs ou attendus sur l'emploi des métiers du vert, des circuits courts ou encore de la consommation des produits bio. Il s'agit néanmoins d'un éclairage non négligeable à l'heure où le chômage reste massif, même s'il a entamé sa décrue. La France comptait encore 2,7 millions de demandeurs d'emploi au premier trimestre 2018 au sens du Bureau international du travail (BIT), selon l'Insee. Et l'étude tombe aussi à pic dans un contexte de mutations profondes du marché du travail.

Concrètement, dans son raisonnement, le Conseil constate d'abord que la production en France de 10 % des biens importés et consommés par les ménages augmenterait la production française de 11,2 milliards d'euros. Ce qui correspondrait à «moins de 1 % des dépenses finales de consommation annuelle des ménages, soit environ 33 euros par ménage et par mois», est-il précisé dans le rapport. Le COE examine ensuite deux types de comportements que les consommateurs adopteraient car les produits français sont en moyenne plus chers que les produits étrangers.

Des produits français plus chers

Dans le premier scénario, les ménages prennent en compte l'écart de prix et consomment moins de biens pour éviter d'accroître la facture. Résultat des courses: «Ils consomment moins au total, mais plus de produits français», indique le rapport du COE. Dans le second scénario, les ménages achètent la même quantité de produits et, dans ce cas, ils diminuent les dépenses du côté des services (restauration ou encore cinéma). 35.000 emplois dans les services pourraient ainsi disparaître.

Mais, dans les deux cas, le solde serait positif: environ 150.000 emplois pourraient être créés. Et «il est permis de considérer que ces créations nettes d'emploi auraient un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie», indique le Conseil. Toutefois, il insiste sur la nécessité de prendre en compte les effets

macroéconomiques à long terme comme, par exemple, les hausses de prix qui peuvent résulter d'une hausse de la demande.

«L'offre de produits français doit être au rendez-vous et compétitive»



Marie-Claire Carrère-Gée est présidente du Conseil d'orientation pour l'emploi (COE).

LE FIGARO - Les nouvelles tendances de consommation responsable, bio et plus locale peuvent avoir un impact positif sur l'emploi. À quelles conditions?

Marie-Claire CARRÈRE-GÉE - L'offre de [produits français](#) doit être au rendez-vous et compétitive. Elle doit répondre aux besoins des consommateurs et les prix ne doivent pas être trop élevés. Enfin, et j'insiste, il faut disposer des compétences adéquates.

Qu'entendez-vous par compétences adéquates?

Ces [nouvelles tendances de consommation](#) vont opérer une transformation des emplois avec des destructions et créations de postes, ainsi que des reconversions. Il faut donc pouvoir anticiper les besoins en compétences. Par exemple, les compétences mobilisées dans les exploitations agricoles en circuits courts diffèrent de celles requises dans les exploitations traditionnelles: il faut pouvoir assurer la commercialisation des produits ou leur gestion. Ces tendances (circuits courts, recyclage...) peuvent constituer une opportunité pour des personnes éloignées de l'emploi.

La France dispose-t-elle d'atouts suffisants pour développer cette offre?

Nous n'avons pas le choix, ces tendances vont se poursuivre, partout dans le monde! Oui, la France a de nombreux atouts à faire valoir avec ses savoir-faire agricoles, industriels et artisanaux de qualité. Du côté des pouvoirs publics, il y a un véritable effort d'information des consommateurs et de soutien à la transformation de l'offre. Je pense en particulier à la transition verte, au bio, à l'économie circulaire. L'économie sociale et solidaire, présente dans nos territoires, a aussi un rôle à jouer. M. M.

[Manon Malhère](#)

LE FIGARO – 20/06/2018

6 L'inflation, de retour dans l'Hexagone, grignote le pouvoir d'achat



Selon les estimations de l'Insee, l'inflation devrait atteindre en France cet été un pic à 2,3 % puis se stabiliser autour de 1,7 % d'ici à la fin de l'année.

L'inflation s'est réveillée au printemps en Europe et [aux États-Unis](#). Son origine est clairement identifiée: elle vient de [l'augmentation du prix du pétrole](#), suite à la décision des pays membres de l'Opep et de la Russie de réduire leur offre. Selon les estimations de l'Insee, l'inflation devrait atteindre en France cet été un pic à 2,3 %, juste au-dessus de la cible fixée par la Banque centrale européenne (BCE), puis se stabiliser autour de 1,7 % d'ici à la fin de l'année.

Ce mouvement est entièrement porté par l'énergie: les prix des produits alimentaires et des services n'augmentent en effet que très légèrement tandis que ceux des produits manufacturés continuent au contraire globalement de diminuer, en raison des baisses de prix dans le secteur de l'habillement-chaussures et de la santé. [Les prix du tabac, qui avaient augmenté sur un an de 16,1 % en mai](#), ralentiront ensuite par effet de base avec la hausse de mi-novembre 2017.

Calendrier fiscal haché

Ce retour importé de l'inflation a plusieurs répercussions dans l'Hexagone. Il vient d'abord atténuer les raisonnables hausses de salaires. L'Insee table sur une accélération moyenne des salaires nominaux de 1,7 % en 2018, après 1,3 % en 2017. Retraitée de l'inflation, l'augmentation se limitera alors à un très modeste 0,5 %. Ce qui pourrait donner du grain à moudre aux représentants syndicaux dans les entreprises pour leurs prochaines négociations.

L'inflation vient aussi contrarier les calculs du gouvernement. Ce dernier avait opté dans la [loi de finances](#) 2018 pour un calendrier fiscal très haché, avec une concentration des mesures favorables aux ménages ([la suppression d'un premier tiers de la taxe d'habitation](#) et des cotisations salariales chômage) au second semestre. Dans cette configuration, après un début d'année plus morose marqué par le relèvement de la fiscalité indirecte sur les produits énergétiques et sur le tabac, Bercy tablait sur une nette augmentation du pouvoir d'achat, et donc de la consommation, en fin d'année.

Las, les hausses des prix de l'énergie viennent contrecarrer ces prévisions. L'Insee prévoit en effet, au total pour 2018, une augmentation du pouvoir d'achat très modeste de 1 %, moins forte qu'en 2017 (+ 1,4%). Résultat, en moyenne, pour l'ensemble de l'année, la consommation des ménages resterait stable. Elle augmenterait de 1 % après 1,1 % en 2017.

[Anne de Guigné](#)

ENTREPRISES

LE MONDE – 20/06/2018

7 A la SNCF, les syndicats réformistes ne veulent pas poursuivre la grève



La CGT a proposé trois jours d'arrêt de travail les 2, 6 et 7 juillet. L'UNSA « ne continuera pas le mouvement en juillet », la CFDT juge toute décision « prématurée ».

Etre ou ne pas être... en grève pendant les grandes vacances. Telle est, désormais, la question qui taraude les syndicats de cheminots, alors que leur longue grève de Petit Poucet contre l'ogre réformiste macronien – petit caillou après petit caillou – va finir, jeudi 28 juin, par arriver au terme au terme de son calendrier de trois mois.

L'UNSA-Ferroviaire, deuxième syndicat des agents SNCF, a tranché. Il a annoncé, mardi 19 juin, qu'il « *ne continuera pas la grève en juillet* ». Très représenté chez les cadres, il avait décidé de consulter l'ensemble des mandants au cours d'une téléconférence nationale pour savoir si les adhérents souhaitaient ou non prolonger le conflit.

Lundi, la fédération CGT des cheminots – premier syndicat de la SNCF –, avait fait savoir qu'elle proposerait, mardi, aux autres membres de l'intersyndicale du groupe public (UNSA, SUD, CFDT) de discuter de l'organisation de trois nouveaux jours de grève contre la réforme ferroviaire lundi 2, vendredi 6 et samedi 7 juillet. Autrement dit, le premier grand week-end de départ en vacances serait transformé en journées de galère pour les usagers du train.

« *Il faut taper là où ça fait mal, approuve le secrétaire fédéral de SUD-Rail, Erik Meyer. C'est-à-dire, perturber les grands départs.* » Chez SUD, on ne veut plus de calendrier de grève annoncé trop à l'avance, une stratégie qui permet à la direction d'organiser la riposte.

« Faire grève contre quoi ? »

« *L'UNSA ne s'inscrira pas dans les propositions de mobilisation en juillet faites par la CGT* », a déclaré le secrétaire général, Roger Dillenseger. Mais à l'UNSA, « *on reste combatif pour la défense d'un nouveau pacte social ferroviaire*, a-t-il souligné, évoquant les négociations à venir sur la convention collective nationale (CCN) de la branche ferroviaire et celles au sein de la SNCF. *On mobilisera à bon escient.* » Avec la réforme voulue par le gouvernement, « *on a perdu un maximum mais la bataille n'est pas terminée (...)* On veut donner des perspectives d'avenir au ferroviaire et aux salariés », a-t-il insisté.

La CFDT-Cheminots, quatrième syndicat de la SNCF, réunissait mardi son conseil national pour décider également d'une poursuite ou non de sa mobilisation par la grève en juillet. Au final, le syndicat a décidé de se laisser « *d'ici au 28 juin* ». Mais, au sein du syndicat, personne n'a l'air très partant pour aller au-delà du 28 juin. « *Faire grève contre quoi ?*, demande un syndicaliste. *La loi est votée ! On a surtout du mal à reconnaître qu'on a perdu cette bataille.* »

« Pas question pour la CFDT de faire de la surenchère »

Didier Aubert, le « patron » de la CFDT-Cheminots, a jugé « *prématurée* » la décision d'une poursuite du mouvement au-delà du 28 juin. « *Comme nous avons réussi à le faire avec la convention collective et une négociation la semaine dernière, nous espérons bien conclure avec la SNCF cette semaine. Pour nous il est prématuré de tirer des plans sur la comète sur juillet* », a-t-il déclaré sur BFM TV.

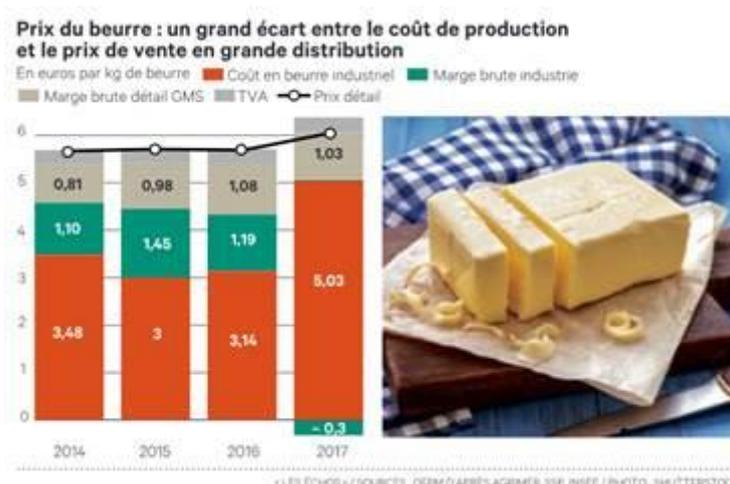
« Il n'est pas question pour la CFDT de faire de la surenchère dès aujourd'hui », a-t-il ajouté, estimant qu'après les amendements obtenus sur la loi et les garanties apportées dans la convention collective, seule la négociation du pacte ferroviaire d'entreprise avec la SNCF continuait de représenter un « verrou ».

Le 32^e jour de grève, lundi, s'est soldé par un taux de gréviste de 10,8 %, le plus bas depuis le début du mouvement. Chacun mesure le risque de la décision à prendre : se couper d'une partie des cheminots en renonçant au combat ou s'aliéner une opinion publique de plus en plus – exaspérée par ce long conflit.

Par **Éric Béziat**

LES ECHOS – 20/06/2018

8 Les filières agricoles peinent toujours à couvrir leurs coûts



Le rapport 2018 de l'Observatoire des prix et des marges pointe les difficultés des producteurs de boeuf, de poulets et même de blé. Les prix à la consommation ne suivent pas les coûts de production.

Six mois après les Etats généraux de l'alimentation, [l'exercice était attendu](#). Le rapport 2018 de l'Observatoire des prix et des marges a fait ce mardi le point sur la répartition de la valeur entre agriculteurs, industriels de l'agroalimentaire et enseignes. Bilan des courses : les prix agricoles ont augmenté de 3 % l'an dernier dans l'Hexagone, mais cela n'a pas empêché un grand nombre de filières agricoles de continuer à vendre en dessous de leurs coûts de production.

Sur la base des données par l'Observatoire, « les prix payés aux agriculteurs n'ont pas couvert la rémunération du travail ni du capital [...] à l'exception pour une assez longue période du porc et, de manière marginale, du lait », a résumé Philippe Chalmin, le président de l'Observatoire, dans son introduction.

Le rôle du contribuable

Si les éleveurs de porcs ont bénéficié du retour de la demande chinoise, les producteurs de viande bovine, ovine ou de poulets n'ont pas bénéficié de prix permettant de couvrir leurs coûts. Une situation qui dure depuis huit ans dans le cas des premiers. Même constat pour le blé tendre, où la [marge nette](#) des producteurs est devenue négative, à -61 euros par tonne, compte tenu de la faiblesse des prix sur le marché mondial.

« Depuis 1992-1993, ce n'est plus le consommateur qui permet de soutenir les productions agricoles, c'est le contribuable », a résumé Philippe Boyer, corédacteur de l'étude. Mais même lorsque les prix flambent sur les marchés mondiaux, comme dans le cas du beurre, il est très difficile aux enseignes de transmettre ces variations de prix aux consommateurs, compte tenu de [la férocité de la concurrence](#) . « Il y a une énorme réticence de la grande distribution. En 2017, il y a eu des moments où le beurre valait plus cher à Rungis que dans les supermarchés », a expliqué Philippe Chalmin. Le prix moyen au détail hors [TVA](#) a tout de même fini par augmenter de 6,5 % en 2017 (+34 centimes), mais sans répercuter pleinement la hausse du prix sortie usine (+40 centimes).

Bref, alors que les marchés agricoles se mondialisent de plus en plus avec des tarifs versatiles, les prix à la consommation restent stables. « Nous mangeons de moins en moins de produits agricoles et de plus en plus de services » explique Philippe Boyer. Le poids du blé dans la baguette est, par exemple d'à peine 6 %. Dans un litre de lait UHT vendu 78 centimes, la matière première - le lait de vache écrémé - ne représente que 22 centimes.

La charcuterie rapporte, pas le poisson

Les débats opposent souvent en France les distributeurs aux industriels et aux agriculteurs. L'étude montre que les marges en magasin varient fortement selon les rayons. En 2016, la marge nette après impôt sur les sociétés a été négative pour la boucherie (-2,2 %) et la poissonnerie (-5,2). Les prix de vente ne couvrant pas les frais de personnel de ces rayons à service. La boulangerie et les produits laitiers étaient vendus à prix coûtant ou presque (les marges étaient de 1,1 % et 0,9 %). La charcuterie, la volaille et, dans une moindre mesure, les fruits et légumes, rapportent par contre gros (avec des marges nettes respectives de 5,4 %, 6,2 % et 2,3 %). « Celui qui s'en met plein les poches, c'est le consommateur et il ne s'en rend pas compte » conclut Philippe Chalmin. En relevant le seuil de revente à perte, [la loi alimentation](#) cherche à débloquer la situation.

Emmanuel Grasland et Philippe Bertrand

LES ECHOS – 20/06/2018

9 Transformation numérique de l'Etat : une première vague de projets sélectionnés



Gerald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics et Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat au Numérique.

Les vainqueurs de l'appel à projets lancé en février pour améliorer les services de l'Etat seront dévoilés ce mercredi, avec à la clef 126 millions d'euros de soutiens. Parmi eux, la création d'un cloud d'Etat et un programme d'intelligence artificielle à Pôle emploi.

Les dix-sept vainqueurs de l'appel à projets lancé en février pour moderniser les services de l'Etat seront dévoilés ce mercredi par Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat au numérique, et Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics. Les lauréats se partageront 126 millions d'euros qui proviennent du « Fonds pour la transformation et l'action publique » (700 millions d'euros pour cinq ans).

La création d'un [cloud d'Etat](#) est le dossier le mieux doté, avec 24,3 millions d'euros. C'est aussi le plus emblématique, car il doit permettre d'offrir à l'administration un standard commun pour l'hébergement et l'accès à des documents et des applications via Internet.

Trois niveaux pour le cloud d'Etat

« Jusqu'à présent, on avait des hébergements un peu partout sur le territoire, séparés entre administrations, indique aux « Echos » [Mounir Mahjoubi](#) . Le cloud, c'est l'infrastructure qui va permettre le passage à l'échelle de toutes les nouvelles applications et de tous les services publics numériques. »

Ce cloud d'Etat sera construit en trois niveaux, selon le degré de sécurité requis : le premier avec des data centers propriétés de l'Etat et administrés par lui (ce qui est déjà le cas pour les données sensibles) ; le deuxième avec un hébergement possiblement privé, mais avec une administration publique ; le troisième avec une gestion et un hébergement privés.

Le partage des standards

Parmi les autres projets récompensés, on trouve aussi la deuxième phase de la plate-forme numérique de l'Etat, FranceConnect, avec une dotation de 19,3 millions d'euros. FranceConnect est aujourd'hui un bouton qui permet aux particuliers d'accéder en ligne aux services des impôts, de La Poste, ou encore de l'assurance-maladie avec un seul identifiant et mot de passe. A l'avenir, il servira aussi à échanger les informations entre services. « La phase 2, c'est l'ambition du zéro justificatif », continue le secrétaire d'Etat. « Ce n'est pas seulement le bouton, c'est aussi le partage des données et le partage des standards. »

Ces deux projets ont été élaborés par la Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat (DINSIC), en collaboration avec le secrétariat au Numérique.

Autre lauréat : « Intelligence emploi », dossier porté par le ministère du Travail et [Pôle emploi](#) . Il prévoit d'intégrer davantage l'intelligence artificielle pour diagnostiquer la situation des demandeurs d'emploi, affiner la prédiction des entreprises susceptibles de recruter et automatiser une partie des tâches des conseillers. Il recevra une dotation de 20 millions d'euros.

Parmi les autres projets sélectionnés, on trouve le déploiement de la télémédecine en Ehpad, l'amélioration de la détection de la fraude fiscale ou de l'utilisation des données pour la prévention routière ou la sécurité routière.

Cet appel à projets, le premier d'une série qui s'étalera sur cinq ans, s'inscrit dans le cadre du programme « Action publique 2022 », qui vise à améliorer et moderniser les administrations ainsi qu'à faire des économies.

Rémy Demichelis

::: SOCIÉTÉ

LE POINT – 20/06/2018

10 Plus d'un salarié sur deux en situation de « fragilité »



Selon une étude, cette situation de « fragilité » professionnelle ou personnelle de la moitié des salariés pèse sur leur engagement au travail.

Difficulté financière, maladie, conditions de travail éprouvantes... Plus d'un salarié sur deux (56 %) est en situation de « fragilité » professionnelle ou personnelle, une situation qui pèse sur leur engagement au travail, selon quatre dirigeants sur dix, dévoile mercredi une étude de Malakoff Médéric. Les salariés sont 37 % à déclarer connaître une situation de « fragilité personnelle », principalement une grande difficulté financière (14 %), une situation d'aidant (9 %), une maladie grave ou un deuil récent (8 %). Une proportion équivalente se déclare dans une situation de « fragilité professionnelle », en majorité à cause de conditions de travail physiques ou psychiques éprouvantes (31 %), [une perte de sens et un sentiment fort de déshumanisation du travail](#) (23 %), ou une grande difficulté à concilier vie personnelle et vie professionnelle (11 %).

Toutefois, du point de vue « du salarié, mais également de l'entreprise et des partenaires sociaux, il y a de moins en moins de frontières (...) entre les fragilités dites personnelles et professionnelles », a commenté à l'[Agence France-Presse](#) Christophe Scherrer, directeur général délégué du groupe de protection sociale. Que 40 % des dirigeants « fassent ce lien entre [situations de fragilité](#) » et productivité de l'entreprise, « c'est beaucoup », estime Christophe Scherrer, et cela crée « un mouvement qui va dans le sens d'une prise en charge globale », se félicite-t-il.

Accompagnement de l'entreprise

Ainsi, 6 dirigeants sur 10 déclarent avoir [mis en place une ou plusieurs actions](#), comme des avances sur salaire ou de frais (69 %) ou l'aménagement du temps de travail (68 %). Reste que, dans la plupart des cas, les démarches engagées restent informelles, et seuls 35 % des dirigeants déclarent mener des actions de prévention (26 % des actions d'aide au retour à l'emploi). « L'avance sur salaire est une mesure plus souvent mise en œuvre, car elle est à la seule main de l'entreprise, elle ne nécessite pas un accompagnement extérieur », explique Christophe Scherrer.

De plus, des freins existent toujours à cet accompagnement. Du côté des salariés, la peur d'être licenciés (45 %) ou pénalisés dans leur évolution professionnelle (39 %) peut les inciter à ne pas évoquer ces problèmes. Du côté des employeurs, la crainte de paraître intrusif est ressentie chez 50 % des dirigeants.

Cette étude a été réalisée entre mars et avril 2018 auprès de 300 dirigeants d'entreprise par téléphone et de 1 580 salariés en ligne.

::: SOCIAL

LE PARISIEN – 20/06/2018

11 Assurance chômage, formation, apprentissage : Muriel Pénicaud s'explique



EXCLUSIF // Le projet de loi Avenir professionnel vient d'être adopté ce mardi à l'Assemblée en première lecture. La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, revient avec nos lecteurs sur les grandes nouveautés de ce texte.

Après cinq jours et cinq nuits d'examen en séance à l'Assemblée nationale la semaine dernière, le [projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel »](#) a été adopté ce mardi par 349 voix contre 171 en première lecture par les députés. Composé de 66 articles, ce texte, annoncé comme l'acte II de la réforme du marché du Travail, change les règles de [l'assurance chômage](#), de la [formation professionnelle](#) et de l'apprentissage.

Objectif affiché : après les ordonnances Travail qui donnent plus de souplesse aux entreprises, il s'agit de créer de nouveaux « filets de sécurité » pour accompagner « les parcours des individus » face aux mutations du marché du travail.

Le projet de loi porté par la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, doit maintenant être examiné à partir du 9 juillet au Sénat, avant son adoption définitive à la fin de l'été et une application début 2019. La ministre répond aux questions de six de nos lecteurs.

OBJECTIF : ATTEINDRE 7% DE CHÔMAGE EN FRANCE

Sandrine Flechel. La France a un taux de chômage de 9,2 % de la population active. A quel niveau considérez-vous que la politique du gouvernement sera un succès ?

La France a une démographie dynamique, c'est une chance. Mais cela signifie qu'environ 110 000 personnes nouvelles arrivent chaque année sur le marché du travail. Donc il faut créer 110 000 emplois supplémentaires par an pour au moins garder un taux de chômage stable. Bonne nouvelle : [les signaux économiques passent à l'orange](#), voire au vert. L'an dernier, on a créé 288 000 emplois nets. Nous sommes donc [au début de la décrue du chômage](#). Et on en a encore sous le pied. Aujourd'hui, les entreprises ne peuvent pas prendre certains marchés, car elles ne trouvent pas les compétences. D'ici la fin du quinquennat, compte tenu des mesures que nous prenons et s'il n'y a pas de retournement économique mondial, notre ambition d'un taux de chômage qui tendrait vers 7 % pourrait être atteignable.

Sandrine Flechel. Mais quelle est votre stratégie contre le chômage ?

Avec les ordonnances sur le dialogue social et la réforme du marché du travail nous avons déjà fait sauter un verrou psychologique. Je croise beaucoup de patrons de PME qui me disent « maintenant, je n'ai plus peur d'embaucher ». Notre stratégie est maintenant de mettre le paquet sur les compétences. On investit 15 milliards d'euros en cinq ans – ce qui n'a jamais été fait ! – sur la formation de 1 million de jeunes et de 1 million de demandeurs d'emploi. Il faut qu'ils puissent monter dans le train de la croissance : on estime à 300 000 le nombre d'offres d'emploi non pourvues. Pour moitié, ces difficultés résultent du manque de compétences. Arrêtons de nous résigner face au chômage de masse. Seul un chômeur sur dix a eu accès à une formation depuis 15 ans... Et un salarié sur trois seulement se forme chaque année, alors que les métiers évoluent très vite. Notre projet de loi pour la « Liberté de choisir son avenir professionnel » va permettre [à tout le monde de monter en compétences](#) ; c'est la meilleure protection contre le chômage.

Véronique Severe Eissenbrandt. Souvent, à 45-50 ans, on se retrouve sans travail. Que faites-vous pour les seniors ?

Ceux qui recrutent ont souvent des stéréotypes dans la tête. Il est vrai que [les entreprises n'embauchent pas assez de seniors](#). Les employeurs disent qu'ils manquent de compétences. Les seniors en ont ! Il faut ouvrir les mentalités !

Véronique Severe Eissenbrandt. Oui... mais les employeurs disent qu'on coûte trop cher...

C'est un obstacle, je le reconnais. Est-ce qu'il ne vaut pas mieux parfois avoir un travail et accepter 10 % de salaire en moins ? C'est un arbitrage. Par ailleurs, il n'y a plus de limite d'âge pour la formation. Ce n'est pas parce qu'on a plus de 50 ans qu'on n'y a pas droit.

UN CONTRÔLE DES CHÔMEURS « PLUS JUSTE »

Véronique Severe Eissenbrandt. Vous prévoyez aussi de renforcer le contrôle des chômeurs. Pourquoi ?

Dans tout système, il y a des droits et des devoirs. Seule une petite minorité de chômeurs ne cherche pas d'emploi. Mais pour qu'ils ne jettent pas la suspicion sur tous les autres, [il faut contrôler s'il y a des abus](#).

Véronique Severe Eissenbrandt. Les chômeurs vont devoir accepter une « offre raisonnable d'emploi » sous peine d'être sanctionnés. Quelle définition en donnez-vous ? C'est une notion subjective ?

Je suis d'accord, c'est pour cela qu'il faut faire du sur-mesure. C'est un des défauts du système actuel, car [l'offre raisonnable, définie par la loi](#), est la même pour tous. Or, si vous êtes en centre-ville, si vous avez des qualifications, des transports près de chez vous, etc., vous n'avez pas les mêmes difficultés que la personne en zone rurale, qui est sans qualification et sans permis de conduire, ou qu'une femme seule qui élève ses enfants et doit les déposer à la crèche. Il faut tenir compte de ces éléments personnels. Ce sera au conseiller de Pôle emploi, lors d'une discussion avec le demandeur d'emploi, de définir ce qui sera une offre raisonnable dans son cas. En cas de contrôle, on évaluera si les efforts attendus ont été faits. En cas de désaccord, il y aura un système de recours.

Véronique Severe Eissenbrandt. Et les sanctions ?

On va les revoir, car ce n'est pas, comme c'est le cas aujourd'hui, une absence à un rendez-vous qui doit être sanctionnée durement, ou lorsqu'un chômeur refuse une formation... Les sanctions doivent viser vraiment l'insuffisance de recherche d'emploi. La nouvelle échelle sera progressive : 15 jours de radiation pour la première fois ; et ensuite un mois, puis deux mois de radiation, puis quatre. Ce sera plus juste qu'aujourd'hui.

800 EUROS POUR LES INDÉPENDANTS ET UN BONUS-MALUS POUR LES ENTREPRISES

Thierno Satina Diallo. Je suis indépendant. En cas de baisse d'activité ou de chômage, je n'ai droit à rien. Qu'est-ce qui va changer pour moi ?

Vous avez raison et c'est une immense injustice que nous réparons, en créant avec la loi un premier filet de sécurité pour les indépendants : une allocation de 800 euros par mois sera accordée pendant six mois à ceux qui sont en liquidation judiciaire et dont le chiffre d'affaires est supérieur à environ 10 000 euros par an. C'est un début. On ne peut aller plus loin pour l'instant, car les représentants des indépendants ne souhaitent pas créer un volet assurance chômage avec des cotisations supplémentaires.

Véronique Severe Eissenbrandt. Emmanuel Macron avait promis pendant la campagne d'instaurer un bonus-malus pour lutter contre le recours abusif aux contrats courts. Cette mesure verra-t-elle le jour ?

Il existe des usines où la moitié des employés sont des intérimaires. On marche sur la tête ! Je rappelle que l'assurance-chômage est un système mutualisé. Donc, les entreprises qui embauchent en CDI paient pour celles qui ont fait des contrats courts un mode de gestion. On va regarder chaque secteur à la loupe et identifier ceux qui abusent en renvoyant de nombreux salariés précaires au chômage. Les partenaires sociaux ont jusqu'à la fin de l'année pour aboutir sur ce sujet. S'ils n'y arrivent pas, [le gouvernement prendra un décret dès janvier 2019](#). Ceux qui abuseront paieront plus de cotisations, les autres moins.

4000 SUPPRESSIONS DE POSTES GELÉES A PÔLE EMPLOI

Hanan Badram. L'externalisation du suivi des chômeurs s'accélère. Pôle emploi va-t-il devenir un simple centre administratif ?

Absolument pas ! Le conseil personnel, humain des chômeurs, est essentiel. Les gens ne sont pas des robots. C'est pour cela qu'on veut au contraire renforcer la relation entre le conseiller emploi référent et le chômeur, avec un accompagnement le plus précoce possible.

Hanan Badram. On parle pourtant de 4 000 suppressions de postes à Pôle emploi...

Rien n'a été décidé. En revanche, quand le chômage a augmenté, on a renforcé les effectifs de Pôle emploi, c'est normal. Mais si on constate une baisse durable du chômage, [il est logique qu'il y ait moins d'agents](#), car il y a moins de personnes à accompagner. Les moyens de Pôle emploi doivent être liés à la réalité du chômage, j'ai donc demandé à l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) et l'IGF (Inspection générale des finances) de nous faire des propositions sur le sujet.

UNE PLATEFORME POUR LES APPRENTIS, UNE APPLI POUR LA FORMATION DES SALARIES

Jana Boussi. Je suis en 5e année dans le marketing digital. J'ai choisi, pour ma dernière année, de faire une formation en alternance. Sauf que je n'ai pas trouvé d'entreprise. En fin de compte, je n'ai trouvé qu'un stage... Comment contraindre les entreprises à jouer le jeu ?

La loi oblige les entreprises de plus de 250 salariés à avoir 5 % d'alternants. Toutes n'y sont pas, loin de là. Il y a notamment un frein financier. La réforme prévoit que partout en France, quand un jeune et une entreprise se trouvent, le financement de la formation sera garanti. Il y a aussi des problèmes de calendrier. Aujourd'hui, un jeune ne peut rentrer en entreprise qu'entre septembre et décembre. C'est absurde ! Et puis c'est difficile pour un jeune de trouver une entreprise. Faire du porte-à-porte auprès de 1,3 million d'entreprises, c'est compliqué. On a donc décidé de créer en 2019 des plateformes numériques de mises en relation des offres et des demandes de contrats en alternance.

Jana Boussi. Pourquoi, avec la réforme, les apprentis n'auront-ils plus accès à la médecine du travail ?

Non, on ne sort pas la médecine du travail de l'apprentissage. Aujourd'hui, la visite médicale d'embauche doit être réalisée dans les deux mois sinon les jeunes perdent leur contrat d'apprentissage. Or, certains médecins disent qu'ils n'ont pas le temps. On a donc décidé que si le médecin du travail n'est pas disponible, le médecin traitant pourra s'en occuper. C'est du bon sens.

Hanan Badram. La réforme prévoit une réforme du Compte personnel d'activité, mais c'est encore flou...

Chaque actif a un [compte personnel de formation](#), avec des crédits d'heures pour se former. Ce dispositif, que nous n'avons pas inventé, est bon sur le principe, mais la majorité des salariés disent que cela ne marche pas pour se former. Ce qu'on va faire est unique au monde : les actifs auront 500 euros crédités sur leur compte chaque année – 800 euros pour ceux qui n'ont pas de diplôme -, jusqu'à 5 000 euros ou 8 000 euros maximum au bout de 10 ans. Le crédit sera identique pour les personnes à temps partiel, et il y aura un droit majoré à la formation pour les travailleurs handicapés. A partir de l'été 2019, vous aurez sur votre téléphone une application où seront indiqués vos crédits. Vous aurez accès à toutes les formations, et ce sans avoir à demander l'autorisation de votre employeur. Vous pourrez directement vous inscrire, choisir votre formation, savoir ce que les autres en ont pensé, payer en ligne.

REVOIR LE MODÈLE SOCIAL À LA FRANÇAISE

Sandrine Flechel. Le chef de l'Etat a dit que la France dépensait « un pognon de dingue » pour les minima sociaux. Certaines aides vont-elles être supprimées ?

Je suis fière de notre système de solidarité qui vous aide en cas de coup dur. Mais [ce qu'a dit le président de la République](#) c'est qu'il ne suffit pas de verser des allocations, si l'on ne vous aide à vous en sortir, vous et vos enfants. Selon l'OCDE, les 10 % les plus pauvres mettent en moyenne six générations, soit 180 ans, pour arriver au salaire moyen de la population. Ce n'est pas acceptable ! C'est là que le projet de loi que je porte est essentiel. Car ce sont les mêmes personnes, sans formation, et en emploi précaire qui ont le plus de risque d'être au chômage et de rester aux aides sociales toute leur vie. Après un accident de la vie personnel ou professionnel, l'enjeu est de ne pas rester coincé dans la pauvreté et de pouvoir rebondir. Il ne s'agit pas de savoir si on va supprimer une aide ou pas, mais comment les rendre plus efficaces. Pour cela, nous avons commencé à expertiser le système d'aides dans son ensemble. Prenez les allocataires du RSA, en moyenne seuls 9 % retrouvent un emploi dans l'année, mais ce taux varie d'un département à l'autre en fonction de la qualité de l'accompagnement.

Samuel Auzanneau. Xavier Bertrand [président LR des Hauts-de-France] soupçonne Emmanuel Macron de mener la France vers un modèle à l'anglo-saxonne, d'avoir une « tentation thatchérienne ». Que lui répondez-vous ?

Rénover notre modèle social, cela ne veut pas dire le détruire, mais vouloir qu'il soit plus efficace. Ce n'est pas un gros mot. On ne peut pas à chaque fois que l'on parle d'efficacité nous traiter de « thatchériens ». Notre volonté c'est d'avoir un modèle performant économiquement, car c'est comme cela que l'on crée de l'emploi pour tous, et socialement efficace, car cela ne sert à rien de dépenser beaucoup d'argent si, à la fin, on n'aide pas les pauvres. Le statu quo est la pire des choses, ce serait se résigner à ce qu'il y ait 9 % de très pauvres en France. Bouger cela, ce n'est pas thatchérien, c'est même tout le contraire. Et [Xavier Bertrand](#) le sait très bien.

Hanan Badram. Une directive européenne prévoit de mieux rémunérer le congé parental. Quelle position défendez-vous ?

Par ma voix, la France soutiendra jeudi au Conseil des ministres européens du Travail ce projet de directive. Chaque Etat devra ensuite dire concrètement comment elle s'appliquera et en fixer le montant. Il faut le faire, mais l'effet sera marginal sur l'[égalité homme-femme en France](#). Ce qui compte vraiment c'est d'appliquer enfin la loi « à travail égal, salaire égal » votée il y a... 45 ans sinon, au rythme de progression actuel, il faudra 230 ans pour aboutir à l'égalité des salaires. Nous avons trouvé un consensus à l'Assemblée qui fait que certains amendements gouvernementaux ont été votés en commission par tous les groupes. Les entreprises devront mesurer l'écart de salaire à travail égal et sur l'ensemble de la carrière ; elles auront trois ans pour mettre en place un plan de rattrapage salarial et, à défaut, elles risquent une amende allant jusqu'à 1 % du chiffre d'affaires. Dans la même loi, nous prendrons des mesures pour la prévention du harcèlement sexuel et sexiste au travail.

Muriel Pénicaud et les lecteurs de notre journal

Autour de Muriel Pénicaud : Sandrine Flechel, 44 ans, gestionnaire en ressources humaines ; Véronique Severe Eissenbrandt, 55 ans, mère au foyer ; Thierno Satina Diallo, 39 ans, chef d'entreprise ; Hanan Badram, 38 ans, ex-agent Pôle emploi, consultante ; Jana Boussi, 24 ans, stagiaire ; Samuel Auzanneau, 41 ans, enseignant.

Entretien coordonné par Séverine Cazes, Catherine Gasté, Sébastien Lernould et Marc Lomazzi

L'OPINION – 20/06/2018

12 Réforme des retraites: le gouvernement va quand même devoir traiter la

question de l'équilibre financier du système



Jean-Paul Delevoye, le Haut-commissaire chargé de la réforme des retraites.

Le gouvernement va devoir se pencher sur la problématique financière, dans le cadre sur la mise en place de la retraite universelle voulue par Emmanuel Macron

Initialement, la réforme des retraites ne visait qu'à rendre le système plus lisible et plus égalitaire. La question de l'équilibre financier n'était pas au premier plan. Avec les prévisions du Conseil d'orientation des retraites, moins bonnes que prévu, les choses se compliquent. Le gouvernement va devoir se pencher sur l'équilibre financier du système, au moins pour le stabiliser, avant la mise en place du régime universel, qui doit être bâti sur des bases stables.

1993, 1996, 1999, 2003, 2010 et 2014... Ces dernières années les réformes des retraites se sont succédé pour mettre le système dans le droit chemin financier. Arrivé aux affaires, le chef de l'Etat, Emmanuel Macron, a, lui, promis une réforme d'un nouveau genre, [une réforme systémique](#) qui visait à rendre le dispositif plus juste et plus lisible, l'idée étant de rapprocher [les 42 régimes actuels pour en faire un dispositif universel](#), dans lequel un euro cotisé donnerait les mêmes droits à tout le monde, quel que soit le statut professionnel. Conçue à un moment où l'ex-gouvernement annonçait [que le système des retraites était sauvé](#), l'aspect relatif à l'équilibre financier du régime était passé au second plan. Il se rappelle cependant au bon souvenir du gouvernement.

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) doit commenter ce mercredi [ses prévisions à long terme](#) pour le système de retraite français. Et, elles sont moins favorables qu'attendues : au mieux et avec un taux de croissance de 1,8 %, le système reviendrait à l'équilibre en 2036, mais en 2040 seulement si la croissance n'est que de 1,5 %. Si elle devait être encore plus basse, l'ensemble du dispositif serait durablement déséquilibré sur toute la période observée, soit jusqu'en 2070, où le déficit atteindrait -1,5 % du PIB. Un déficit de -0,2 % du PIB par exemple en 2022 signifie tout de même un « trou » de plus de 4 milliards d'euros sur l'année, qui vont nécessairement peser sur les finances publiques.

Equilibre. « Le plus pessimiste des scénarios du COR table sur un taux de croissance de la productivité du travail de 1 %. Or, cela me semble être plutôt optimiste, dans la mesure où, de 2000 à 2018, le taux de croissance moyen ressort à 0,7 % par an en France, comme en Allemagne. [Contrairement aux déclarations rassurantes des pouvoirs publics, l'équilibre financier de notre régime de retraite ne me paraît pas assuré, ni à moyen terme, ni à long terme](#) », dit Claude Tendil, [vice-président du Medef en charge du social](#).

Le gouvernement ne pourra pas faire l'économie de mesures de rééquilibrage, disent certains, même s'il minimise. « -0,2 % de PIB de déficit en 2022 sur une dépense de retraite totale de 13,5 % du PIB, ce n'est pas fondamental. Pour la construction de la réforme systématique, cela ne change pas la donne », explique-t-on au Haut-commissariat aux retraites. Qui précise aussi que le futur régime cible devra intégrer des garanties pour sa pérennité financière. Reste à savoir lesquelles et, sur ce point, rien n'est encore arrêté.

« Actuellement, les économistes se passionnent sur cette question », dit un bon connaisseur. Dans un système par répartition où les cotisations des actifs de l'année payent les pensions des retraités de l'année, qu'il soit exprimé en annuités, en points ou en comptes notionnels, il n'y a de toute façon que

trois leviers : monter les cotisations, baisser les pensions ou jouer sur l'âge de la retraite. La première solution pèserait sur la compétitivité des entreprises, la seconde est difficilement tolérable socialement.

Âge effectif. Reste l'âge de la retraite. Le patronat plaide pour retarder l'âge effectif de départ à la retraite : ceux qui partent à l'âge légal de 62 ans subissent une décote viagère sur leur pension. Ils ne perçoivent leur pension à taux plein que s'ils partent à un âge d'équilibre plus tardif. « Actuellement, l'âge de départ effectif pour équilibrer le système est de 64,5 ans », selon Claude Tendil. Tout est envisageable en la matière, même de prévoir des décotes temporaires à l'image de ce qui va se mettre en place au 1^{er} janvier dans le régime complémentaire des salariés, l'Agirc-Arrco.

Mais, il se pourrait qu'il faille agir avant la mise en place du nouveau régime universel. [Jean-Paul Delevoye, le Haut-commissaire chargé de la réforme des retraites](#), souhaite en effet que le nouveau dispositif parte sur des bases saines et sans déséquilibre. « Si les prévisions ne s'améliorent pas d'ici là, il faudra prendre des mesures correctrices », reconnaît-on au Haut-commissariat.

Selon les chiffres de l'OCDE, la France est le pays ayant l'espérance de vie à l'âge moyen de sortie du marché du travail la plus élevée, à plus de 25 ans, soit 5 ans de plus que la moyenne OCDE. Cela coûte naturellement très cher en pensions versées. Avec la dernière réforme des retraites de 2014 et le passage progressif à 43 années de cotisations nécessaires pour bénéficier du taux plein, l'âge effectif de départ à la retraite a tendance à reculer. « La priorité du moment, c'est de mettre en œuvre la réforme du régime universel. Toutefois, à long terme, l'espérance de vie continue de progresser. On ne peut pas imaginer que la borne d'âge de 62 ans reste figée ad vitam aeternam dans le nouveau régime », conclut Hervé Boulhol, senior économiste à l'OCDE.

[Mireille Weinberg](#)

L'OPINION – 20/06/2018

13 Claude Tendil (Medef) : «Pour la retraite, il va falloir faire des choix, il sera impossible de tout aligner vers le haut»



Claude Tendil est vice-président du Medef en charge du social.

Les réserves constituées par le régime de retraite complémentaire des salariés (Agirc-Arrco) doivent servir à ces mêmes salariés, selon Claude Tendil. Le risque avec la réforme systémique : qu'on en fasse un pot commun au bénéfice de tous, pour absorber les déficits d'autres régimes

A ce stade de la réforme des retraites, quels sont les sujets qui fâchent ?

A ce stade, rien ne fâche, parce que nous ne sommes [pas encore entrés dans le vif du sujet](#). Nous serons cependant attentifs à trois points en particulier : le financement du nouveau régime, sa gouvernance et son pilotage, et la clarification nécessaire entre les prestations qui seront financées par la solidarité nationale *via* un impôt à base large et celles qui pèseront sur le régime de retraite *via* les cotisations. À ce stade, [nos discussions avec le Haut-commissaire](#) aux retraites sur ces différents points restent théoriques, puisque nous ne connaissons pas l'enveloppe financière consacrée au futur régime de retraite. Tant que nous n'avons pas de chiffrage précis, il nous est difficile d'avancer.

Pourrait-on consacrer plus que 14 % du PIB, comme c'est le cas actuellement, aux pensions des Français ?

Je ne crois pas, eu égard à l'état de nos finances publiques et au nécessaire maintien de notre compétitivité, que nous puissions augmenter cette enveloppe. Il va nécessairement falloir faire des choix, il sera impossible de tout aligner vers le haut.

Va-t-il falloir que les indépendants cotisent davantage ?

Pour moi, le « un euro donne les mêmes droits quel que soit le statut » signifie que [l'ensemble des futurs retraités bénéficieront du même rendement](#), et donc qu'un euro cotisé donnera le même nombre de points. Cela ne veut pas dire qu'ils auront nécessairement la même assiette ou le même taux de cotisations que les salariés.

Certains régimes, comme la retraite complémentaire des salariés, l'Agirc-Arrco, disposent de réserves importantes. Que vont-elles devenir dans le futur dispositif ?

Le sujet n'est pas tranché. Dans un système en répartition, si l'on veut éviter les coups d'accordéon en fonction de la conjoncture économique (les rentrées peuvent varier en raison d'un ralentissement de la croissance ou de l'évolution du taux de chômage par exemple), donc si l'on veut qu'il n'y ait pas de répercussion soit sur le taux de cotisation soit sur le niveau des pensions, il faut constituer des réserves contracycliques. C'est ce que nous avons fait dans le cadre du régime Agirc-Arrco. Aujourd'hui, nous avons encore un petit déficit technique, mais les réserves constituées (71 milliards d'euros) nous permettent d'y faire face. Cet effort a été fait par les entreprises et par les salariés du secteur privé. Il faudra que les réserves faites par les efforts de certains bénéficient à ceux qui ont fait ces efforts et pas à ceux qui s'en sont dispensés. Il serait bon que, dans les régimes qui n'ont pas de réserves, l'employeur, l'Etat par exemple pour les fonctionnaires, dote le régime universel à hauteur des réserves constituées par d'autres.

Quel est le risque concernant ces réserves ?

C'est qu'on en fasse un pot commun au bénéfice de tous, pour absorber les déficits d'autres régimes, ce qui serait contraire au principe d'équité.

Le régime complémentaire Agirc-Arrco va-t-il disparaître ?

Si, dans le nouveau régime universel, on cotise jusqu'à 3 ou 4 plafonds de la Sécurité sociale, comme envisagé dans le document transmis par le Haut-commissaire, soit sur un salaire mensuel brut de 9 933 euros ou de 13 244 euros, alors la plupart des salariés seront couverts par ce régime universel et le régime complémentaire ne trouvera plus sa place.

Les cadres qui cotisent au-delà de ces 3 à 4 plafonds de la Sécu seront-ils pénalisés ? Leur pension va-t-elle baisser ?

Il serait inacceptable de ne pas honorer les points cotisés au-delà du plafond retenu par le régime universel. Personne, je pense, n' imagine une chose pareille.

La loi Pacte présentée en Conseil des ministres lundi, prévoit la possibilité de sortir en capital pour tous les produits de retraite (Perp, contrats Madelin). Est-ce une bonne nouvelle ?

Non. Quand il y a une option entre la sortie en rente ou en capital, 90 % des épargnants choisissent le capital, c'est-à-dire le court terme. Or la rente est la seule solution pour assurer un revenu viager. Une sortie en capital n'est clairement pas une réponse à l'allongement de la durée de la vie.

[Mireille Weinberg](#)

14 Accord historique de Merkel et Macron sur la réforme de la zone euro



La chancelière allemande et le président de la République français veulent un budget de la zone euro d'ici à 2021 et plus de solidarité sur les questions migratoires. Au-delà des principes actés, de nombreuses questions techniques restent en suspens.

Emmanuel Macron et Angela Merkel ont affiché mardi leur unité, s'accordant un soutien réciproque sur l'euro et la gestion des migrants alors que leur projet de relance de l'Union européenne (UE) se trouve menacé par une crise politique en Allemagne. « *C'est une bonne journée pour l'amitié franco-allemande* », a déclaré la chancelière après une séance de travail de quatre heures avec le président de la République au château de Meseberg, près de Berlin.

« *Ce sommet était attendu et je crois que nous sommes au rendez-vous* », a ajouté ce dernier, évoquant un « *moment de vérité pour notre continent* ». Entre une guerre commerciale initiée par les Etats-Unis, le défi de régimes autoritaires ou la montée des populismes en Europe, à commencer par l'Italie, l'UE est soumise à une série de menaces externes et internes inédites.

« Moment de vérité »

Après des mois de tractations, Emmanuel Macron a obtenu le soutien de principe d'Angela Merkel sur [la création d'un budget de la zone euro d'ici à 2021](#). Certes, son volume et sa gouvernance restent à définir d'ici la fin de l'année avec les autres pays européens, ce qui devrait donner lieu à des frictions avec les pays d'Europe du Nord mais aussi la CDU d'Angela Merkel. Mais il doit remplir des fonctions de convergence des économies et de stabilisation chères au président. « *Nous rentrons dans une deuxième étape de notre monnaie unique* », a-t-il martelé.

Paris et Berlin ont également convenu de transformer le mécanisme européen de stabilité (MES), un vœu cher à l'Allemagne. Celui-ci pourrait jouer le rôle de fonds monétaire européen, incluant une capacité d'accorder des aides financières à court terme. Surtout, le MES devrait être en mesure de sauver des banques à travers une fonction dite de « [common backstop](#) ». Ces éléments avaient été négociés durant plusieurs mois par les ministres Bruno Le Maire et Olaf Scholz.

Migrants : « réponse européenne coordonnée »

Si on refuse officiellement de voir un quelconque donnant-donnant, Angela Merkel a obtenu le soutien d'Emmanuel Macron sur le dossier le plus explosif du moment pour elle : la crise migratoire. Après treize ans de pouvoir, elle [fait face à un ultimatum de la part de son allié bavarois \(CSU\)](#), qui menace implicitement de faire tomber le gouvernement si elle ne trouve pas de solution européenne d'ici la fin du mois.

Prenant le parti d'Angela Merkel, quitte à semer la confusion après avoir refusé l'accostage du navire de migrants « Aquarius » en France, Emmanuel Macron s'est prononcé en faveur de la solidarité et d'une

« réponse européenne coordonnée ». Concrètement, la France s'engage à récupérer des réfugiés enregistrés sur son territoire mais résidant outre-Rhin et vice-versa.

Listes transnationales

« Nous allons avancer ensemble pour avoir des résultats concrets et des avancées de la politique européenne en matière de migration, a expliqué le président. Donc il conviendra que dans ce cadre-là, dans la relation bilatérale, la France et l'Allemagne, bien évidemment, s'assurent que celles et ceux qui sont enregistrés dans le premier pays de la zone Schengen puissent être repris le plus vite possible dans le pays où ils ont été enregistrés ». S'il risque d'ouvrir un front politique en France, il tend la main à Merkel qui veut signer ce genre d'accords avec ses voisins pour calmer la CSU.

De façon inattendue, la chancelière a fait un geste en se prononçant pour la première fois en faveur de « listes transnationales » pour les élections européennes de 2024, un projet cher au fondateur d'En Marche qui avait été [coupé dans son élan par le Parlement européen](#). Celui-ci a également reçu le soutien de la chancelière sur « l'initiative européenne d'intervention », à laquelle doivent participer une dizaine d'armées européennes.

Sommet franco-allemand : un budget de la zone euro pour 2021 //

<https://www.lesechos.fr/monde/europe/0301846781253-un-budget-de-la-zone-euro-pour-2021-2185435.php>

Thibaut Madelin

L'OPINION – 20/06/2018

15 Matteo Salvini, l'homme qui met le feu à l'Europe



Par ses propos et sa politique anti-migrants spectaculaires, le ministre italien de l'Intérieur a provoqué un choc au sein de l'UE. Qui est vraiment le leader de la Ligue, qui vise à étendre son hégémonie sur toute la droite en Italie?

Le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Filippo Grandi, en visite en Libye, a prôné mardi la « coopération » pour résoudre la crise migratoire en Europe. L'Italie a déclenché une nouvelle crise dans l'UE après la décision de son ministre de l'Intérieur Matteo Salvini de refuser d'accueil d'un bateau chargé de migrants venus d'Afrique. Mardi, nouveaux propos chocs: « Nous avons besoin d'une épuration de masse ».

Le président français et la chancelière allemande ont annoncé mardi travailler à un accord entre plusieurs pays de l'espace Schengen visant à refouler tout demandeur d'asile vers l'Etat où il a été enregistré en premier.

Une campagne électorale permanente pour obtenir, déclaration après déclaration, la Une des journaux, les trends sur les réseaux sociaux, les titres des journaux télé. [C'est la stratégie de Matteo Salvini, ministre de l'Intérieur du gouvernement italien et secrétaire fédéral de la Ligue](#) (extrême droite). Une fois encore, il a monté le ton contre les étrangers, s'en prenant lundi à la communauté Rom : « On va faire un recensement des Roms pour expulser les illégaux. Malheureusement nous allons devoir garder les Roms italiens parce que nous ne pouvons pas les expulser ». C'est grâce à ces coups de com' que la Ligue gagne des parts de marché dans l'opinion. Selon la dernière enquête de l'institut Swg, le parti de Matteo Salvini est désormais la première force politique italienne, avec 29,2 % des intentions du vote, désormais devant le Mouvement 5 étoiles, à 29 %. Un résultat remarquable si on pense au point de départ de l'homme qui, aujourd'hui, ébranle l'Europe : le politique milanais a en effet été élu secrétaire de la Ligue en 2013, dans la foulée des 4,5 % réalisés aux élections générales et suite à un énorme scandale de corruption qui avait détruit l'image d'un parti soi-disant incorruptible.

[Depuis, Matteo Salvini a transformé le mouvement](#). La «Ligue du nord» est devenue la «Ligue», tout simplement. Le programme politique aussi a été refondé. Plus question d'obtenir l'indépendance ou l'autonomie de la «Padania», cet espace géographique fantasmé au nord du fleuve Po ; la Ligue se veut désormais porte-parole de tous les Italiens, contre l'invasion des migrants africains et les décisions anti-nationales des technocrates de Bruxelles. Est-ce un vrai changement idéologique ou un positionnement électoral ? « C'est de la pure communication, assure à l'Opinion Flavio Tosi, ancien maire de Verona qui a été viré du parti après un désaccord sur son nouveau socle doctrinal. [Salvini a compris que le climat politique favoriserait un mouvement souverainiste](#) ; il a adapté son positionnement en conséquence. Aux élections, cela a payé et il a donc continué sur ce créneau... »

Journaliste et auteur de *Matteo Le Pen, che destra che fa*, une analyse sur la mutation de la Ligue en parti souverainiste, David Allegranti insiste pour l'Opinion sur la compréhension du leader des envies profondes de l'Italie : « Matteo Salvini s'est convaincu que la sécession et l'indépendance de la Padania n'étaient plus *mainstream*, n'étaient plus des atouts dans son discours. Il a cherché à être plus transversal, [comme l'a été Silvio Berlusconi en son temps](#). *Il Cavaliere* avait compris en son temps que les Italiens voulaient davantage de liberté, notamment en matière fiscale. Matteo Salvini a, lui, deviné que la demande électorale porte aujourd'hui sur la sécurité. Mais le principe de capter, puis d'incarner le sentiment majoritaire dans le pays reste le même ».

Soutien majoritaire. Et cela fonctionne ! Selon un sondage de l'institut Ixé publié lundi, 72 % des Italiens soutiennent la Ligue sur l'immigration. Cette approbation ne se cantonne pas aux forces de gouvernement. Si 79 % des électeurs du Mouvement 5 étoiles et 93 % de ceux de la Ligue approuvent les discours musclés de Matteo Salvini, c'est aussi le cas de 81 % des sympathisants de Forza Italia, le parti de Silvio Berlusconi, et même de 46 % de ceux du Parti démocrate (45 % se déclarent pas d'accord).

Personne ne conteste à Matteo Salvini une maîtrise de la communication hors norme. Né en 1973, il est en politique depuis toujours ou presque. Après une brève incursion chez les Jeunesses communistes milanaises, il s'engage dans le mouvement régional de la Ligue du Nord, en Lombardie. Élu au conseil municipal de Milan en 1993, il a ensuite été élu au Parlement européen. D'abord entre 2004 et 2006, puis de 2009 à 2018. Matteo Salvini est un mélange réussi d'un professionnel de la politique aguerri et d'un jeune leader à l'aise avec les nouvelles technologies.

Le principal architecte du message du leader de la Ligue, notamment sur les réseaux sociaux, s'appelle Luca Morisi. Expert en communication à Vérone, il a réussi avec beaucoup de créativité à rendre viral le profil Facebook du nationaliste. Pendant la dernière campagne électorale, Luca Morisi a ainsi lancé un concours – « Vinci Salvini » – qui permettait à tous ceux qui «likaient» les posts du candidat de gagner chaque jour une conversation téléphonique avec lui. Plus les supporters «likaient» les contenus partagés, plus leur chance augmentait. L'anecdote peut paraître anodine. A tort : en juin 2018, le secrétaire fédéral de la Ligue est devenu l'homme politique européen le plus suivi sur Facebook, avec quelque 2,65 millions de followers. Cette stratégie est assumée, comme l'expliquait dès 2014 Luca Morisi au *Corriere del Veneto* : « On se concentre sur Facebook car en Italie, le peuple est là. Et c'est donc là qu'on va le chercher ».

Slogans souverainistes. Mais les slogans souverainistes de conquête, très efficaces sur les réseaux sociaux, resteront-ils au cœur de la communication de Matteo Salvini, [devenu ministre de l'Intérieur du gouvernement de Giuseppe Conte ?](#) La réponse est sans doute oui pour Marco Tarchi, politologue à l'université de Florence : « Avec Salvini, la campagne électorale est permanente : les règles du marketing politique sont valables pour conquérir le pouvoir, mais aussi, une fois celui-ci obtenu, pour l'exercer. Il veut démontrer qu'il est devenu ministre pour appliquer ce qu'il a promis aux électeurs, donc il continuera ».

Son succès, le leader de la Ligue ne le doit pas qu'aux réseaux sociaux, mais aussi à sa capacité à s'entourer d'un réseau d'hommes qui cultivent des relations étroites avec le pouvoir italien et européen. Giancarlo Giorgetti, éminence grise de la Ligue depuis les années quatre-vingt, est un élément clé du dispositif. « Il a été un grand soutien de Salvini, note Alessandro Da Rold, auteur de *Lega SPA, i politici, la famiglia, il malaffare*, une enquête sur la Ligue avant l'arrivée de Salvini. Il est la tête politique du parti, l'homme capable de faire la synthèse entre le visage populiste et les nécessités institutionnelles du pouvoir ».

Une fonction reconnue par les *leghisti* historiques, comme Flavio Tosi : « Giancarlo Giorgetti est la référence de Salvini quand il faut s'entretenir avec les pouvoirs financiers. Ce n'est pas un secret, Giorgetti [tutoie Mario Draghi](#) et c'est bien lui que le président de la BCE a appelé pendant [la crise avec le président Sergio Mattarella pour convaincre la Ligue de chercher une solution alternative](#) ». La question de la sortie de l'euro et des rapports avec Bruxelles a beaucoup inquiété les capitales européennes. Il semble toutefois que – malgré ses déclarations sulfureuses sur la monnaie unique, jugée comme « un crime contre l'humanité » – Matteo Salvini ne cultive pas une réelle stratégie de démantèlement des institutions communautaires...

Matteo Salvini n'a pas l'objectif de détruire l'Union européenne, confirme Mario Tarchi. Il ne paraît pas davantage avoir l'ambition de créer une réelle dynamique politique à l'échelle continentale, même si l'ex-Front national a été une source d'inspiration revendiquée : « C'est vrai, l'essor en Europe de formations politiques similaires à la Ligue peut favoriser la vision de la Ligue, et donc avoir un impact lors des élections européennes du 2019. Mais le leader de la Ligue s'intéresse en premier lieu à la politique intérieure ».

Volonté hégémonique. Sa volonté hégémonique, le leader de la Ligue l'a d'abord appliquée dans son propre parti. Historiquement, le parti sécessionniste s'est construit autour d'un leader incontestable, mais aussi sur la base d'une classe politique autonome et régionale. Matteo Salvini a au contraire porté une vision presque jacobine du pouvoir. « Il a utilisé un mouvement intérieur au parti, le Movimento giovani padani, pour gagner les élections internes, confie à l'Opinion un cadre local. Les membres de ce mouvement sont aujourd'hui au gouvernement, comme le ministre de l'Agriculture Gianmarco Centinaio ou le ministre de la Famille Lorenzo Fontana. L'autonomie des structures locales de la Ligue n'existe plus, tout le pouvoir des territoires est dans les mains des fidèles de Matteo Salvini ».

Maintenant, analyse David Allegranti, son objectif est de répéter l'opération au niveau national et de devenir hégémonique sur la droite italienne. [Son but : quitter le gouvernement et l'alliance qu'il forme avec le Mouvement 5 étoiles dès que les sondages lui assureront une victoire, et provoquer de nouvelle élection.](#) Un pari risqué, mais qui ferait de lui l'unique homme fort de l'Italie.

Crise migratoire: Vienne veut étendre l'«axe des volontaires» jusqu'en Hongrie //

<https://www.lopinion.fr/edition/international/crise-migratoire-vienne-veut-etendre-l-axe-volontaires-jusqu-en-154109>

[Francesco Maselli](#)

LE FIGARO – 20/06/2018

16 Iran : Bercy alerte sur l'absence de canal financier pour les entreprises

françaises



La plupart des entreprises françaises devront quitter le marché iranien, prévient Bruno Le Maire.

[Un mois et demi après l'annonce des États-Unis de rompre l'accord nucléaire avec l'Iran et dans la perspective du rétablissement des sanctions](#), le compte à rebours s'accélère pour les sociétés françaises. À moins de trouver un canal de financement indépendant, [«la plupart» des entreprises françaises «ne pourront pas» rester sur le marché iranien](#), a averti, mardi, [Bruno Le Maire](#), ministre français des Finances. «Car elles ont besoin d'être payées pour les produits qu'elles livrent et fabriquent en Iran. Elles ne peuvent pas l'être car il n'y a pas d'institution européenne financière souveraine et autonome», a précisé le locataire de Bercy, sur RMC.

Le couperet des sanctions doit tomber le 6 août pour les secteurs de l'automobile et l'aéronautique civile, et le 4 novembre pour l'énergie, pétrole, gaz, construction navale et certains secteurs financiers. Plusieurs entreprises se préparent déjà à plier bagage. [Le groupe PSA, présent de longue date en Iran, qui a vendu l'an dernier 444.600 véhicules, a déjà annoncé son retrait](#). Idem pour [Total qui a prévenu qu'il ne mènerait pas à terme un grand projet gazier, entamé en juillet 2017](#). Sauf à obtenir une dérogation des autorités américaines. «Si on n'obtient pas de dérogation, les entreprises opérant sur les secteurs interdits devront partir», confirme-t-on à Bercy. A fortiori pour les groupes ayant des intérêts économiques aux États-Unis.

Usant de l'extraterritorialité, Washington dispose d'une arme plus massive: «La réintroduction progressive de sanctions secondaires, qui s'appliquent indépendamment de tout lien de rattachement au territoire américain (et ce compris aux transactions libellées en euros), précise Olivier Dorgans, avocat au barreau de Paris et spécialiste des sanctions internationales. Ce qui a provoqué une levée de boucliers de l'UE, de la Chine, de la Russie et de l'Inde.» Concrètement, une PME française, sans lien avec les États-Unis et n'utilisant aucun composant américain, s'expose malgré tout à des sanctions si elle opère en Iran sur un secteur interdit. Ces sanctions comprennent le gel des avoirs et l'inscription sur une liste noire «SDN (Specially Designated Nationals)» lui interdisant l'accès au marché américain.

Arme massive

Les menaces américaines vont plus loin et pèsent aussi sur les secteurs autorisés comme la pharmacie, l'agroalimentaire ou les services. Un exemple, pour acheter des médicaments, le ministère iranien de la Santé devra passer par une banque iranienne. «Or, la plupart des opérateurs iraniens devraient figurer sur la liste interdite de Washington», précise Bercy. Sans compter que les règlements interbancaires qui passent par l'entreprise Swift seront aussi dans le collimateur de Washington.

D'où l'urgence, réaffirmée par Bruno Le Maire, de trouver un canal de financement complètement autonome. La Banque européenne d'investissement (BEI) avait été évoquée. «Un projet mort-né, estime Olivier Dorgans, car la BEI est très dépendante des marchés financiers américains.» Plusieurs pistes seraient à l'étude, ajoute-t-il, qui consisteraient par exemple pour l'Iran de placer des devises en Europe, en Chine ou en Inde avant la date butoir du 4 novembre. C'est dire si le temps presse.

[Anne Cheyvialle](#)

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France



28.06.2018